



CONSEIL CULTUREL
DE LA
COMMUNAUTÉ CULTURELLE FRANÇAISE

Session 1975-1976

1^{er} DECEMBRE 1975

Budget des affaires culturelles
de la communauté culturelle française de l'année budgétaire 1976
— SECTEUR AFFAIRES ECONOMIQUES —

TABLE DES MATIERES

	Page
<i>Projet de décret</i>	2
<i>Tableau de décret :</i>	
Titre I. — Dépenses courantes :	
Partie I. — Enseignement	4
Section I. — Recherche scientifique	4
 <i>Programme justificatif :</i>	
Titre I. — Dépenses courantes :	
Partie I. — Enseignement	6
Section I. — Recherche scientifique	6

PROJET DE DECRET

BAUDOUIN,
Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Sur la proposition de Notre Premier Ministre, de Notre Ministre des Finances, de Notre Ministre des Affaires économiques et de Notre Secrétaire d'Etat au Budget et de l'avis de Nos Ministres qui en ont délibéré en Conseil,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Premier Ministre, Notre Ministre des Finances et Notre Secrétaire d'Etat au Budget sont chargés de présenter en Notre nom au Conseil culturel de la communauté culturelle française le projet de décret dont la teneur suit :

CREDITS POUR LES DEPENSES COURANTES (TITRE I) ET POUR LES DEPENSES DE CAPITAL (TITRE II).

ARTICLE UNIQUE.

Il est affecté au budget des affaires culturelles de la communauté culturelle française — secteur Affaires économiques — de l'année budgétaire 1976, des crédits s'élevant aux montants ci-après :

	(En millions de francs.)		
	1976 Crédits non dissociés	1976 Crédits dissociés	
		Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnement
Dépenses courantes (Titre I)	80,7	—	—
Dépenses de capital (Titre II)	—	—	—
	80,7	—	—

Ces crédits sont énumérés au Titre I du tableau annexé au présent décret.

Donné à Bruxelles, le 28 novembre 1975.

BAUDOUIIN.

Par le Roi :

Le Premier Ministre,

L. TINDEMANS.

Le Ministre des Finances,

W. DE CLERCQ.

Le Ministre des Affaires économiques,

F. HERMAN.

Le Secrétaire d'Etat au Budget,

G. GEENS.

TITRE I. — DEPENSES COURANTES.

(En millions de francs.)

Art.	LIBELLES	1976 Crédits non dissociés	1976	
			Crédits dissociés	
			Crédits d'engagement	Crédits d'ordonnement

PARTIE I.

ENSEIGNEMENT.

SECTION I.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

CHAPITRE IV.

TRANSFERTS DE REVENUS A L'INTERIEUR
DU SECTEUR PUBLIC.Transferts de revenus aux fonds et aux institutions publiques
sans caractère d'entreprise.

41.01	Subvention à l'Institut pour l'Encouragement de la Recherche scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture (I.R.S.I.A.)	70,0	—	—
41.07	Subvention au Collège Interuniversitaire d'Etudes doctorales dans les sciences du Management	10,7	—	—
	Total pour le chapitre IV	80,7	—	—
	Total pour la section I. — Recherche scientifique	80,7	—	—
	Total pour le titre I. — Dépenses courantes	80,7	—	—

Vu pour être annexé à Notre arrêté du 28 novembre 1975.

BAUDOUIN.

Par le Roi :

Le Premier Ministre,

L. TINDEMANS.

Le Ministre des Finances,

W. DE CLERCQ.

Le Ministre des Affaires économiques,

F. HERMAN.

Le Secrétaire d'Etat au Budget,

G. GEENS.

PROGRAMME JUSTIFICATIF

TITRE I.

DEPENSES COURANTES.

PARTIE I.

ENSEIGNEMENT.

SECTION I.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

CHAPITRE IV.

TRANSFERTS DE REVENUS A L'INTERIEUR
DU SECTEUR PUBLIC.Transferts de revenus aux fonds et aux institutions publiques
sans caractère d'entreprise.

ART. 41.01. — *Subvention à l'Institut pour l'Encouragement de la Recherche Scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture (I.R.S.I.A.).*

Classification économique :	(En millions de francs.)		
	1976	1975	1974
	—	—	—

412 Transferts de revenus aux institutions d'intérêt public soumises à la loi du 16 mars 1954 70,0 70,2 —

Subvention en vue de couvrir les besoins financiers résultant pour l'I.R.S.I.A. de l'octroi de bourses de doctorat.

ART. 41.07. — *Subvention au Collège interuniversitaire d'Etudes doctorales dans les sciences du Management.*

Classification économique :	(En millions de francs.)		
	1976	1975	1974
	—	—	—

413 Transferts de revenus aux autres institutions d'intérêt public sans caractère d'entreprise et non soumises à la loi du 16 mars 1954. 10,7 — —

Subvention en vue de couvrir les besoins financiers résultant pour le C.I.M. de l'octroi de bourses de doctorat.

La subvention au Collège Interuniversitaire d'Etudes doctorales dans les sciences du Management a été fixée à 25.000.000 de francs dont 19.650.000 francs figurent aux budgets culturels (10.700.000 francs pour la communauté culturelle française et 9.000.000 de francs pour la communauté culturelle néerlandaise).

Le budget du Collège pour l'année 1976 s'établit comme suit :

I. Programme du doctorat 21.150
(En milliers de francs.)

A. Bourses	19.650
— 1 ^{re} année (7 b.)	5.250
— 2 ^e année (7 b.)	5.600
U.S.A.	2.100
— 3 ^e année (8 b.)	6.700

B. <i>Recyclage des professeurs et tuteurs</i>	950
<i>Contacts et visites à l'étranger</i>	100
— <i>Octroi de bourses de recyclage</i>	50
— <i>Octroi de fellowships</i>	800
<i>Advances de fellowships</i>	500
<i>Participation aux séminaires de l'International Teachers Program Fellowship</i>	300

C. <i>Recherches</i>	550
— <i>Constitution d'un groupe de travail scientifique en vue de l'élaboration d'un document de base à présenter aux facultés universitaires, experts, professeurs d'universités et représentants de l'European Institute for Advanced Studies in Management.</i>	100
— <i>Groupe interuniversitaire</i>	100
. <i>Examen du document de base.</i>	
. <i>Réunion interuniversitaire comprenant des représentants des 12 facultés qui se réuniront durant un ou plusieurs jours pour mettre au point les objectifs, les thèmes et la méthodologie d'un plan de recherche.</i>	
. <i>Discussion et présentation du rapport du groupe de travail.</i>	
— <i>Missions d'études à l'étranger</i>	350

II. **Coordination scientifique** 1.125

Un chercheur coordinateur avec mission de :

- coordination du tutorship des bourses et relations avec les tuteurs,
- conseiller scientifique du contenu du programme des boursiers,
- coordination scientifique des études et des recherches,
- préparation et coordination d'un plan systématique de recyclage de professeurs.

III. **Frais de fonctionnement** 4.000

A. <i>Personnel</i>	2.700
B. <i>Frais généraux</i>	1.300

Documentation, information public, locaux, fournitures, frais de bureau, déplacements et représentation, divers.

Total général	26.275
--------------------------------	--------